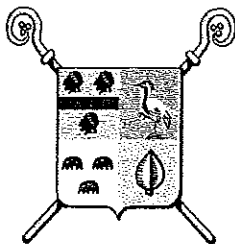


5537-ANHEE, le 9 juillet 2007



A l'attention de Mesdames et Messieurs  
les Conseillers Communaux

de et à 5537-ANHEE

**OBJET** : Points supplémentaires à l'ordre du jour établi par le Collège Communal le 4 juillet 2007. Annexe à la première convocation du Conseil Communal.

Madame la Conseillère Communale,  
Monsieur le Conseiller Communal,

En vertu de l'article L1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et du règlement d'ordre intérieur adopté par le Conseil Communal en date du 05 avril 2007, nous ajoutons à l'ordre du jour de la séance publique du Conseil Communal du 17 juillet prochain,

**Après le point n°6 en séance publique :**

**A la demande du Groupe A.C. :**

- Plan Mercure – décision**
- Bus zones rurales**

Le présent courrier fait partie intégrante de l'ordre du jour du Conseil Communal prévu le 17 juillet 2007.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Madame la Conseillère Communale, Monsieur le Conseiller Communal, nos salutations les plus distinguées.

Le Bourgmestre,

L. PIRTE

